

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR**

NOMBRE DE MEMBRES

Présents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION

04 septembre 2026

**2026 – 070 : Subvention de fonctionnement du budget Commune
au budget Hameau léger**

l'an deux mille vingt six

le quinze septembre

à dix- neuf heures,

Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.

Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS

Absents excusés: Catherine LAMIDON a donné pouvoir à Loeiza BEAUVIR

Secrétaire de séance : Pierre Louis LESEUL

Afin d'équilibrer le budget Hameau léger en fonctionnement, il est nécessaire de verser une subvention de fonctionnement du budget Commune au budget Hameau léger. Le montant de 19 822,33 € correspond aux dépenses de bûcheronnage, aux frais de notaires et aux intérêts de l'emprunt.

Il y a lieu de passer les opérations comptables suivantes :

Mandat sur le budget commune :

- article 6573621 - Subventions de fonctionnement aux organismes publics : **19 822,33 €**

Titre sur le budget Hameau léger :

- article 7573621 - Subventions d'exploitation : **19 822,33 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants, décide verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 19 822,33 € au budget Hameau léger.

Le Maire
Eric PRIGENT

Le secrétaire de séance
Pierre Louis LESEUL